



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

LE MOT DU MAIRE

Pour la plupart d'entre nous, les vacances ne sont plus que souvenirs.

Comme vous, votre équipe municipale reprend ses activités au sein de la commune et dans diverses commissions de la Communauté de Commune.

Si les résultats depuis les élections ne sont pas encore visibles, sachez toutefois que nous ne sommes pas restés passifs et que les démarches entamées dans différents domaines devraient bientôt aboutir.

Je vous souhaite, ainsi que le Conseil Municipal, bon courage pour cette nouvelle rentrée.



Le Maire, Gérard DUFOUR

Principales délibérations du dernier Conseil Municipal

Réunion de Conseil du Mardi 09 Septembre 2008

Droit de préemption

Propriété située route d'Hangard : La commune n'exercera pas son droit sur cette propriété.

Propriété située à Hourges : La commune n'exercera pas son droit sur cette propriété.



Délégués Impôts directs :

Les noms ci après viennent compléter la liste des titulaires établie en juin dernier : MM Joël WALLET et Jean-François CAPRON.

Sont volontaires pour être suppléants : Chantal DUFOUR, Betty GAUDRILLER, Anne-Marie BINET, Delphine VANDAMME, Frédéric DRODE, Philippe ELOI.

NBI : La Nouvelle Bonification Indiciaire

(La NBI constitue un ajout de points à l'indice majoré détenu par un agent territorial).

Le Conseil décide à l'unanimité de valider l'obtention de 15 points supplémentaires à la secrétaire de Mairie : Mlle Ingrid LOMBARD. La commune valide à cette occasion, une demande de la préfecture.

Courrier d'un particulier au sujet du bornage de son terrain.

Une réponse précise sera donnée au propriétaire.

Le Conseil Municipal tient à signaler à cette occasion que le bulletin municipal n'est pas un bulletin officiel. Que par conséquent les propos peuvent parfois différer des écrits officiels validés en Réunion de Conseil Municipal et consultables sur le registre des délibérations en Mairie.

Location Maison de la Commune rue de Berteaucourt

Une commission composée de 6 membres s'est réunie le mercredi 10 Septembre et a étudié les 6 dossiers déposés. : À l'unanimité un dossier, présentant toutes les garanties, a été retenu.

Un courrier a été adressé à tous les demandeurs.



Les nouveaux locataires prendront possession de la maison au 1^{er} Octobre prochain après signature du bail. Néanmoins, des travaux seront à réaliser pour améliorer l'isolation thermique et acoustique : Le locataire en a prit acte.

Voierie



Plusieurs habitants de la commune nous signalent par courrier la dégradation ou la non prise en charge de création ou réparation de la voierie ou trottoir devant leur domicile.

La météo de ces derniers temps a en effet accéléré la dégradation de celle-ci !!

Vos élus vont reprendre contact avec la Présidence de la CCALM et autres services départementaux afin de trouver une solution satisfaisante.

Rappel : la commune n'a pas la Compétence de la voierie en général et donc seule une intervention extérieure est possible.

La patience est la première vertu... La compréhension et le respect mutuel devront être de mise.

Entretien des lignes Electriques

Les semaines 39 et 40 (22/09 au 04/10/2008) verront dans le cadre des visites de lignes électriques Hautes Tensions, un hélicoptère de l'entreprise « Air Touraine Hélicoptère ». survoler à basse altitude la partie de la commune alimentée par ces lignes.



Panneaux d'affichage

Comme prévu 2 panneaux d'affichage ont été installés près de la Mairie, ils remplacent les anciens en bois. L'un des panneaux déposés sera reposé à Hourges.



Vestiaire Terrain de Football

En moins de 3 mois, le vestiaire des Footballeurs a été « visité » une seconde fois !!!

Une plainte a de nouveau été déposée par la Municipalité. La réparation est en cours, et chacun de nous se sent impuissant devant de tels comportements !!

A noter aussi un vol dans le cimetière... !!!!

Appel aux chanteurs en herbe

Dans le cadre de la célébration du 90^{ème} anniversaire du 11 Novembre, la municipalité désirerait que les enfants (de 6 à 12 ans) chantent « La Marseillaise » au cours de cette cérémonie.

Afin de préparer cette prestation, des répétitions sont prévues à la salle des fêtes les lundi 27 octobre, 3 et 10 novembre 2008 de 18h00 à 18h30 sous la responsabilité de Charles-Edouard CAPRON.



Pour une bonne organisation, une inscription en mairie, ou directement auprès du responsable, est souhaitée.



Vie Associative

La réunion des représentants des différentes associations de la commune s'est déroulée le Vendredi 12 Septembre dernier.

Le calendrier des festivités a été établi pour la saison 2008-2009.

Il est joint à ce 58^{ème} bulletin. Et mis en ligne sur le site Internet de la commune dans la page des associations.

Permanence de la Mairie

La formation de notre secrétaire de Mairie s'intensifiant, la permanence de Mairie est fortement perturbée, et cela jusqu'au mois de Juin prochain.

Sachez donc que si le Mardi reste inchangé (17H00 à 19 H00, avec la présence du Maire ou des adjoints), celle du Jeudi après midi se fera très occasionnellement.

Merci de votre compréhension. En cas d'urgence n'hésitez pas à contacter vos élus ou laisser un message sur le répondeur de la Mairie.